Appui au programme PPP Cameroun

Mardi 19 février 2019

Préparé pour:
Banque mondiale

Préparé par:



Agenda

- **Introduction**

- Rappel des principes structurants des PPP et des différents types de PPP

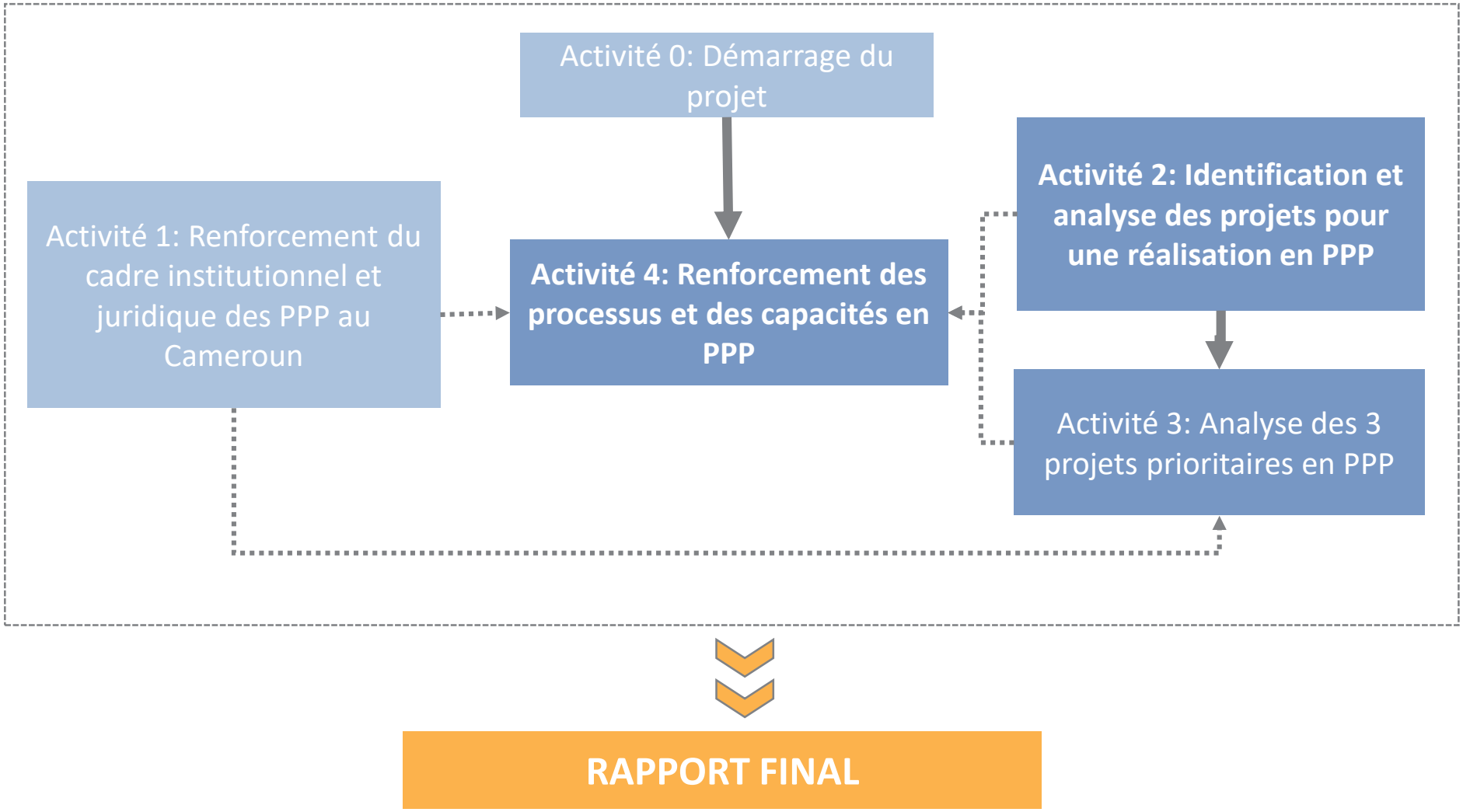
- Approche méthodologique pour :
  - la présélection des projets PPP
  - la sélection et la priorisation des projets PPP

Objectif de notre mandat

- ***Mission:*** Appuyer le programme PPP au Cameroun

- ***Objectif:*** Améliorer l'utilisation des PPP en tant qu'outil de la commande publique et de financement des projets d'infrastructures et du services dans le secteur public.

Activités de la mission



Objectif de l'atelier

- **Activité 2: Identification et analyse des projets pour une réalisation en PPP**
  - Présentation de l'approche méthodologique pour la présélection des projets
  - Présentation de l'approche méthodologique pour la sélection et la priorisation des projets
  - Identification des projets et collecte d'informations / données tangibles des projets

Agenda

- Introduction
- **Rappel des principes structurants des PPP et des différents types de PPP**
- Approche méthodologique pour :
  - la présélection des projets PPP
  - la sélection et la priorisation des projets PPP

Les caractéristiques clés d'un Partenariat Public-Privé

Contrat	• **De long terme (10 ans +)** entre une autorité publique et un ou des partenaires privés.
Mission / objet	• Prestations de travaux et services pouvant inclure financement, conception, construction, entretien, maintenance et exploitation. • Le PPP vise **l'exploitation de services** et non la seule construction d'un ouvrage.
Transfert de risques	• Transfert de certains risques au partenaire privé, selon une **allocation des risques optimale.**
Financement	• Recours à des financements privés, souvent par le biais de la technique du **financement de projet**, qui sous-tend le transfert de certains risques au secteur privé.
Résultats	• Les obligations du partenaire privé sont sous forme de résultats. • Les paiements au partenaire privé reflètent le résultat/ la **performance** des services effectivement rendus.

Schéma contractuel type d'un PPP à paiement public

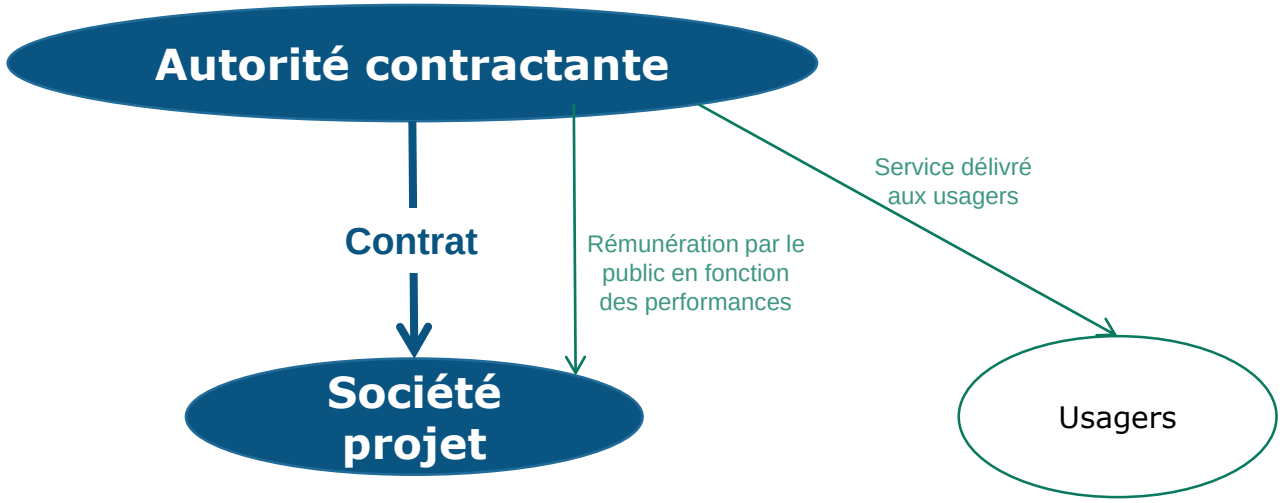
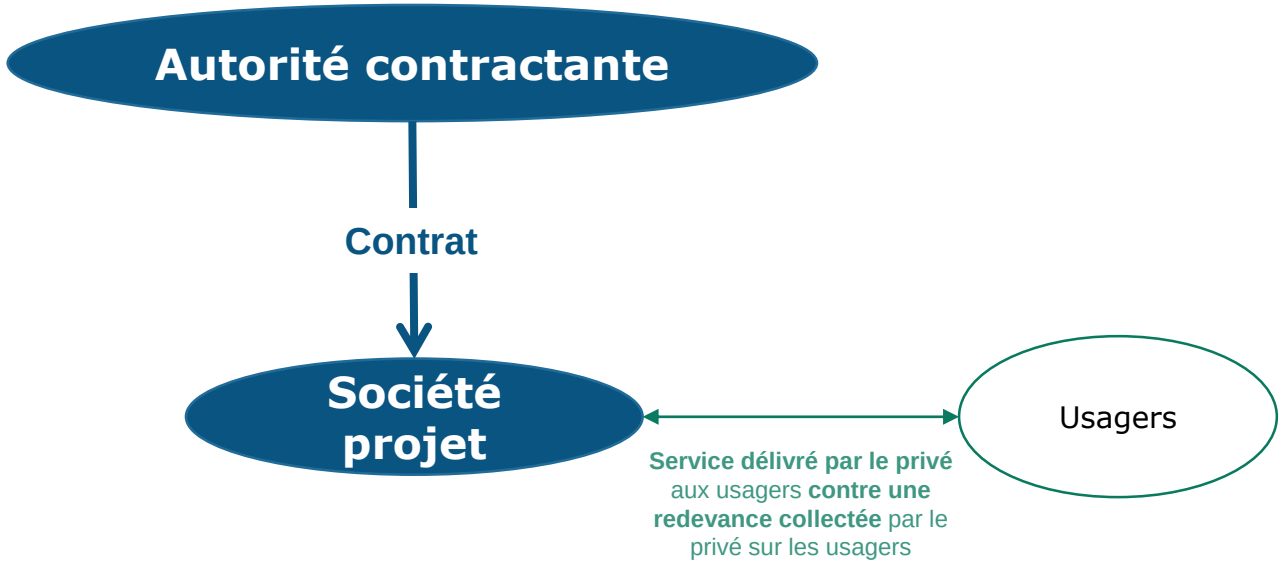


Schéma contractuel type d'un PPP à concessif



Quelles différences entre un PPP de type concessif et un PPP à paiement public?

CARACTÉRISTIQUES CLÉ D'UN PPP À PAIEMENT PUBLIC

- **Recettes d'usage** perçues directement par l'autorité publique.
- Le partenaire privé ne supporte **pas de risque commercial** associé à l'exploitation.
- Il reçoit, de la part du partenaire public, des **loyers.**
- Transfert au partenaire privé des risques de disponibilité et de performance dans la maintenance.
- Structure repose en général sur le cadre juridique du **Contrat de Partenariat.**

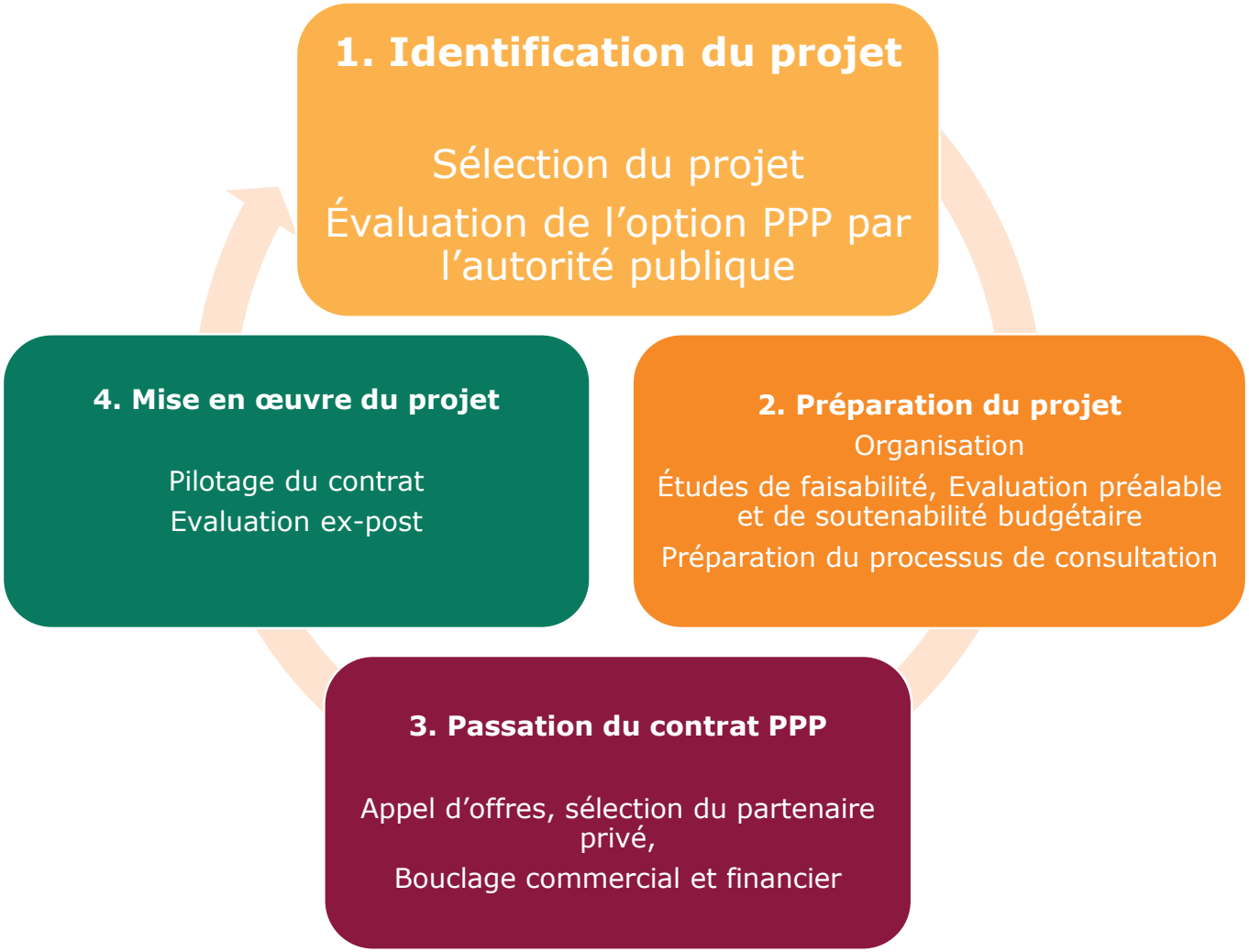
CARACTÉRISTIQUES CLÉ D'UN PPP DE TYPE CONCESSIF

- Les **recettes dégagées par les usagers** de l'infrastructure permettent habituellement de couvrir une part substantielle du coût.
- Le **risque commercial lié à l'usager / utilisateur** est transféré entièrement ou en partie au partenaire privé.
- Le partenaire privé verse en contrepartie une **redevance** à l'autorité concédante.

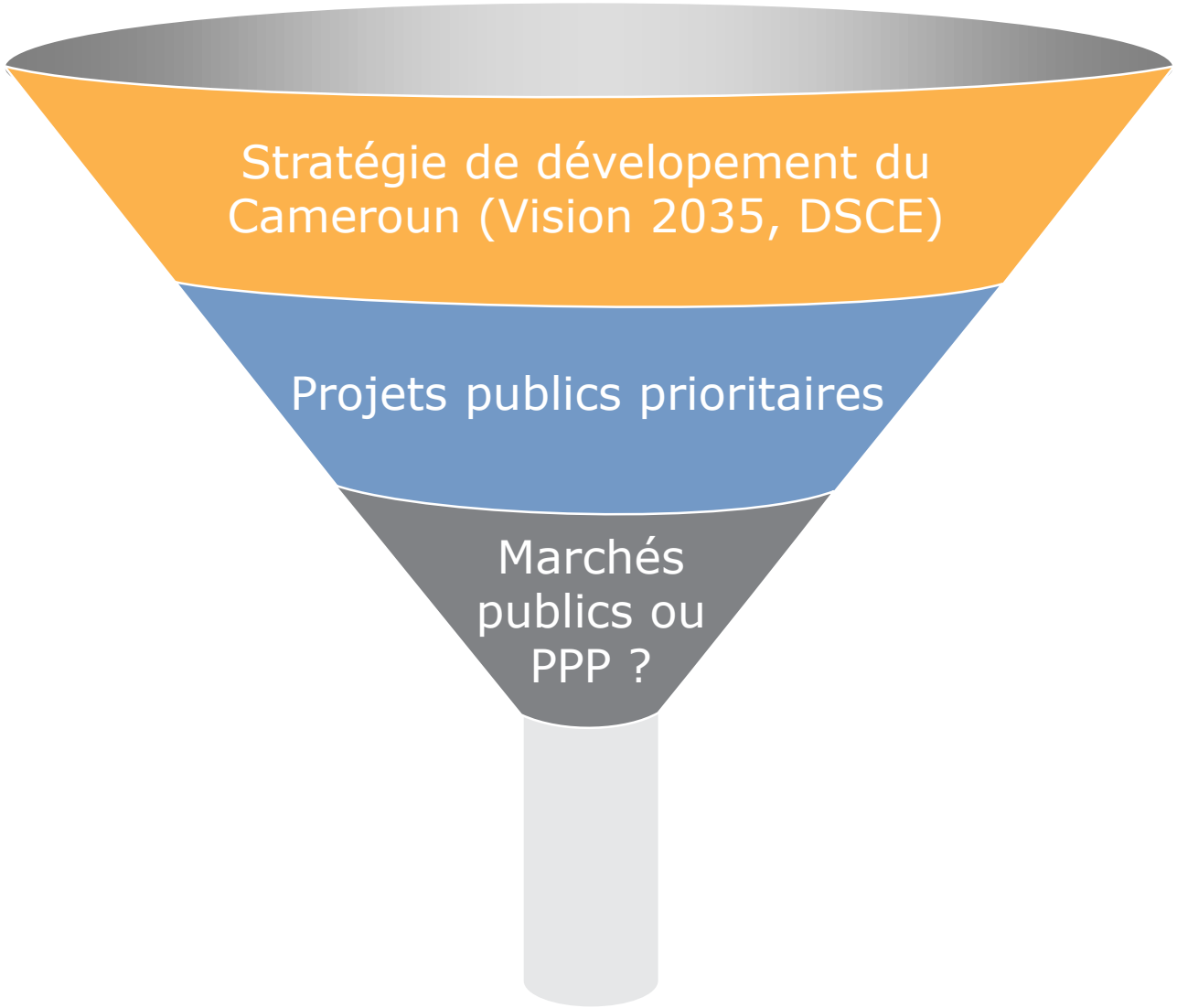
Agenda

- Introduction
- Rappel des principes structurants des PPP et des différents types de PPP
- **Approche méthodologique pour :**
  - la présélection des projets PPP
  - la sélection et la priorisation des projets PPP

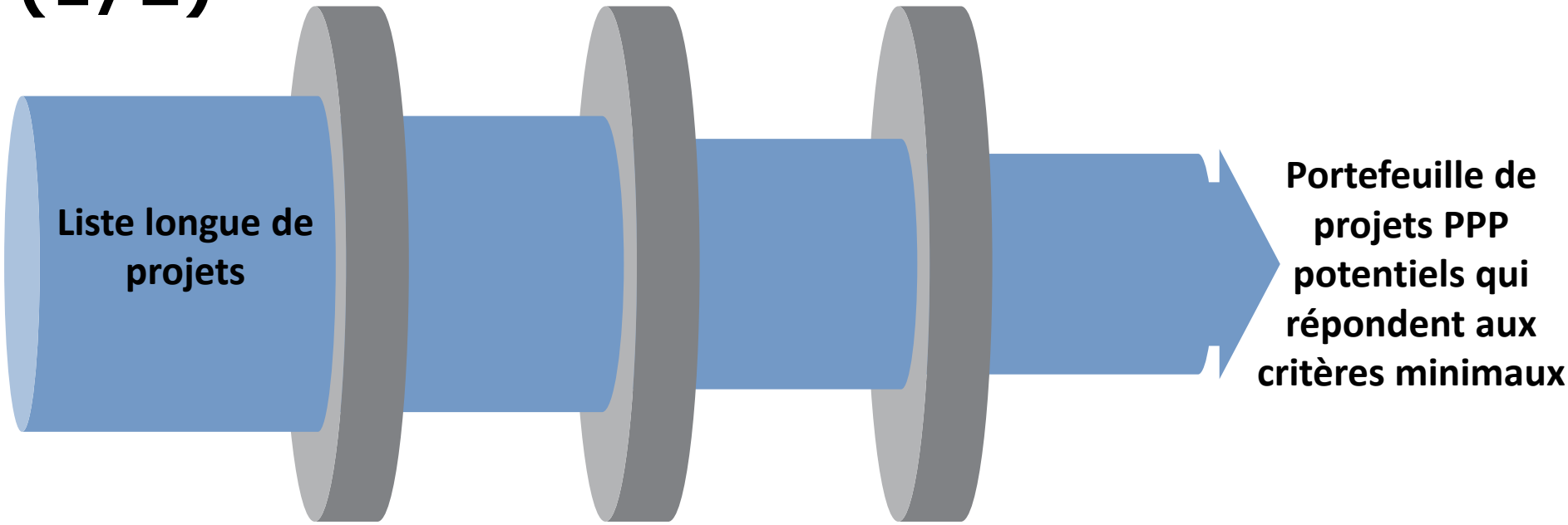
Les principales étapes d'un projet en PPP



Présélection des projets PPP

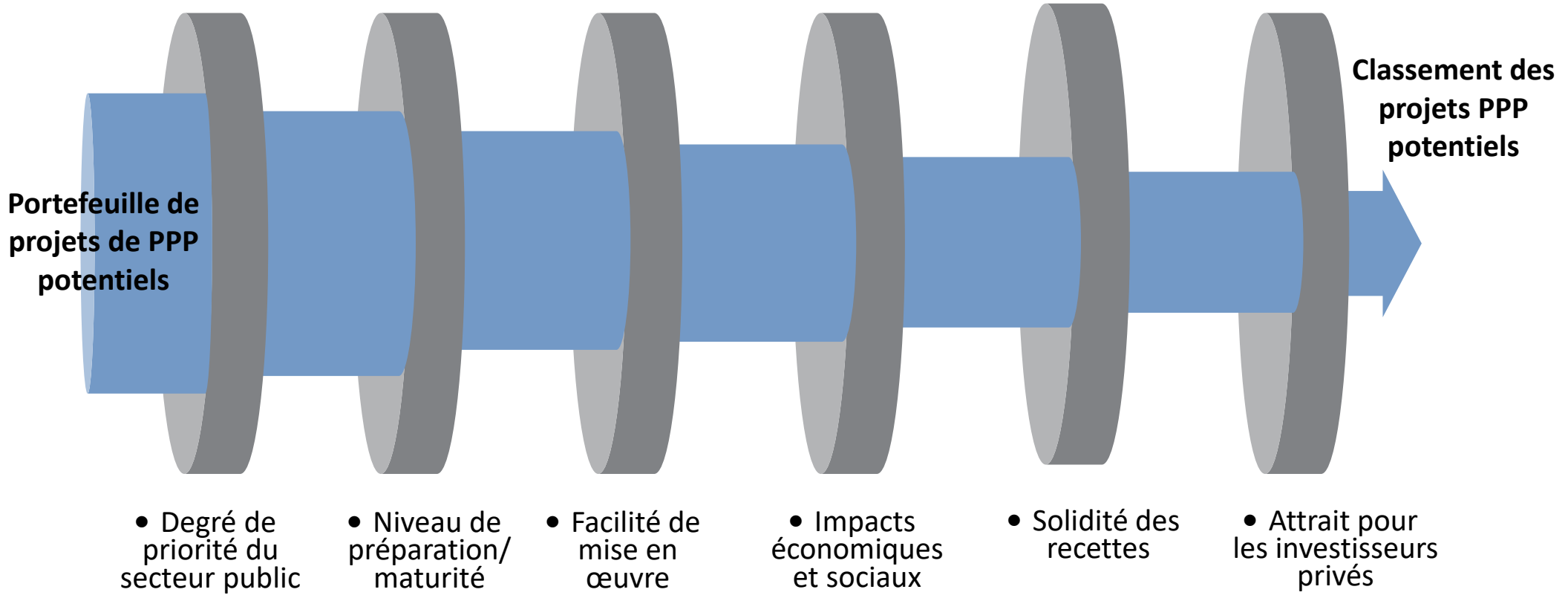


Sélection et priorisation : tout projet identifié comme un PPP potentiel projet fait l'objet d'un examen préliminaire (1/2)



- Niveau d'informations suffisant?
- Intérêt public et appel au privé justifié?
- Taille du projet et source identifiée de revenus suffisants pour attirer le privé?

Sélection et priorisation : le projet fait ensuite l'objet d'une analyse multicritère (2/2)



Agenda

- Introduction
- Rappel des principes structurants des PPP et des différents types de PPP
- **Approche méthodologique pour :**
  - **la présélection des projets PPP**
  - la sélection et la priorisation des projets PPP

Présélection de projets PPP

Objectif de la présélection: Cette phase a pour but de faire une pré-sélection des projets qui intègreront l'inventaire de projets à potentiel de PPP et qui seront soumis au processus de sélection et d'analyse multicritères qui sera conduit dans un stade ultérieur de l'étude.

Sont exclus de la pré-sélection les projets :

- En cours de réalisation ou de passation de marché ;
- En cours de passation de marché ;
- N'ayant fait l'objet d'aucune études;

A l'inverse, sont inclus dans la pré-sélection les projets:

- Ayant fait l'objet d'études de faisabilité ; ou
- Ayant fait l'objet d'études APS et/ou APD ; ou
- En cours de recherche de financement.

Résultat: liste longue de projets PPP

Agenda

- Introduction
- Rappel des principes structurants des PPP et des différents types de PPP
- **Approche méthodologique pour :**
  - la présélection des projets PPP
  - **la sélection et la priorisation des projets PPP**

Approche méthodologique pour la sélection des projets PPP

Critères		#	Indicateurs	Eléments de Mesure
1	**Est-ce que suffisamment d'informations sont disponibles sur le projet ?**	1.1	Disponibilité d'une étude	Etude de préfaisabilité, étude de faisabilité, études APS/APD
		1.2	Disponibilité des informations techniques, économique et commerciales	Tarif, usagers, trafic coûts
2	**Le projet est-il approprié pour un appel d'offres en PPP ?**	2.1	Avoir une vocation de service public	Prestations de services d'intérêt général ou de service public ou des prestations permettant l'exercice par la partie publique d'un service public
		2.2	Contrat de moyen et long terme	Minimum 7 ans
		2.3	Besoin de faire appel au secteur privé	Savoir-faire technique, de gestion, d'innovation ou de financement
3	**Est-ce que le projet possède le potentiel nécessaire afin de susciter l'intérêt d'investisseurs privés au regard de sa taille et de sa capacité à générer des recettes ou à être rémunéré?**	3.1	Disponibilité d'une source de revenus fiable	Une estimation de revenus du projet est disponible, dans le cas où les revenus sont collectés auprès des usagers. Ou, si l'entité publique est en charge du paiement du projet, l'information quant à la solidité financière cette dernière doit être disponible.
		3.2	Taille des besoins en financement	En fonction d'une infrastructure donnée, est-ce que le montant de financement attendu par le secteur privé est d'une taille suffisamment : (i) grande pour attirer le secteur privé et (ii) raisonnable pour rendre l'investissement possible

Critères de pertinence et de faisabilité et pondérations associées (1/3)

	Critère	Description	#	Indicateurs de notation	Pondération proposée	Justificatif pour la pondération
1	Degré de priorité du secteur public	Ce critère reflète la volonté politique au niveau de l'autorité publique contractante ainsi qu'au niveau du gouvernement de développer le projet	1.1	Présence du projet dans les plans prioritaires (national ou sectoriel) du Cameroun	20%	La pondération de 20% s'explique par une double exigence : refléter les priorités nationales et le nécessaire appui politique pour un projet PPP.
			1.2	Projet contribuant à l'intégration régionale		
			1.3	Annonce faite dans les plateformes de promotion des investissements privés ou dans les médias locaux ou internationaux		
2	Niveau de préparation / maturité	Cet indicateur reflète le degré de maturité du projet, c'est-à-dire à son niveau de préparation, notamment le degré d'analyse de faisabilité technique, juridique, socio-environnementale et commerciale/financière du projet.	2.1	Disponibilité d'étude technique et degré de précision de l'étude (préfaisabilité, faisabilité, APS/APD)	10%	L'état d'avancement d'un projet peut influencer positivement sa mise en œuvre. Cependant, la pondération limitée à 10% reflète l'importance de réaliser des études de qualité.
			2.2	Disponibilité d'étude socio-environnementale		
			2.3	Disponibilité d'étude économique et financière		
			2.4	Disponibilité d'étude juridique et institutionnelle		

Critères de pertinence et de faisabilité et pondérations associées (2/3)

	Critère	Description	#	Indicateurs de notation	Pondération proposée	Justificatif pour la pondération
3	Facilité de mise en œuvre	Ce critère reflète les caractéristiques d'un projet pouvant impacter négativement sa mise en œuvre (par exemple : innovation technologique, ampleur financière, dépendance vis-à-vis d'autres projets et les services auxiliaires.	3.1	Dimension du projet par rapport aux capacités (techniques et/ou financières) d'une partie privée potentielle	20%	La complexité d'un projet joue sur ses chances d'être mis en œuvre. La pondération de ce critère reflète cette réalité, dans la mesure où les projets les plus complexes ont le moins de chance d'être poursuivit.
			3.2	Composante technique/technologique habituelle		
			3.3	Indépendance vis-à-vis de la réalisation d'autres projets en amont		
			3.4	Impacts environnementaux et sociaux négatifs importants		
4	Impacts économiques et environnementaux	Ce critère estime les rendements économiques et sociaux relatifs du projet PPP. Ce faisant, le critère tient également compte de l'optimisation des ressources du projet ainsi que de la rapidité de réalisation de ces rendements.	4.1	Appréciation du Taux de Rentabilité Interne Économique et évaluation par rapport aux seuils pour d'autres projets	10%	La pondération reflète l'importance de l'impact économique pour tout projet public d'infrastructures, qu'il soit mise en œuvre sous la forme d'un PPP ou directement par les autorités.
			4.2	Faisabilité E&S du projet		

Critères de pertinence et de faisabilité et pondérations associées (3/3)

	Critère	Description	#	Indicateurs de notation	Pondération proposée	Justificatif pour la pondération
5	Solidité des recettes	Ce critère traduit la capacité d'un projet donné à présenter des sources claires de revenus, qu'elles proviennent d'un acheteur du secteur public (paiements publics) ou des tarifs des utilisateurs finaux (recette collectées auprès des usagers), reflétant ainsi la viabilité financière du projet.	5.1	Disponibilité d'un plan de financement de la part publique	30%	La pondération de 30% (la plus importante) a été accordée à ce critère car la capacité d'un projet à générer des sources de revenus et sa viabilité sont des aspects sine qua non à la mise en place réussie d'un PPP
			5.2	Viabilité financière de l'Autorité Contractante en cas de PPP à paiement public		
			5.3	Garanties financières potentielles ou sécurisées		
6	Attrait pour les investisseurs privés	Ce critère cherche à traduire l'appétit potentiel du secteur privé pour un projet donné	6.1	Appréciation du TRI	10%	La pondération donnée ici est limitée à 10% car elle complète les critères 4 et 5 ci-dessus. Ainsi, avec les critères 3, 5 et 6, la pondération totale des critères intéressant directement le secteur privé atteint 60%

Appréciation et notation des critères de pertinence et de faisabilité

Appréciation du projet selon un critère donné	Qualification	Note
Le Projet satisfait fortement à ce critère et des éléments tangibles l'attestent	Fort	5
Le Projet satisfait à ce critère	Moyen/Fort	4
Le Projet semble plutôt satisfaire à ce critère	Moyen	3
Le Projet ne semble plutôt pas satisfaire à ce critère	Moyen/Faible	2
Le Projet ne satisfait pas à ce critère et des éléments tangibles l'attestent	Faible	1

Prochaines étapes

En séance et jusqu'au lundi 25 février 2019 maximum

Collecte d'information :

- Documents stratégiques de l'autorité publique (ministères, établissements publics, CTD) où sont identifiés les projets
- Études /évaluations déjà réalisées sur des projets

11 mars 2019

Rapport d'établissement de liste longue des projets PPP

25 mars 2019

Rapport et atelier de présentation des projets sélectionnés et priorisés selon les critères PPP sur la base des études/ analyses disponibles

→portefeuille de projets et sélection de 3 projets

26 mai 2019

Rapports d'évaluation détaillée en PPP (3 projets maximum)

CPCS

Merci pour votre attention



Albane Deau, Consultante Senior financement de projet/PPP, CPCS
adeau@cpcs.ca



Mamoudou Bocoum, Consultant Senior Transport, CPCS
mbocoum@cpcs.ca